



Concours Étudiants-chercheurs et étudiantes-chercheuses étoiles

Date limite

Dépôt de la demande: **1^{er} mars et 1^{er} septembre de chaque année, 16h00**

Responsable du concours

Lyse Bourbonnais
514 873-2114
poste 1224

lyse.bourbonnais@frq.gouv.qc.ca

1. OBJECTIFS

- Reconnaître l'excellence de la recherche réalisée par les étudiants et les étudiantes de niveau universitaire (maîtrise et doctorat) et les stagiaires postdoctoraux, ainsi que les membres d'un ordre professionnel en formation de recherche avancée, et ce dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds de recherche du Québec;
- Promouvoir les carrières en recherche au Québec¹;
- Développer des liens entre les Fonds de recherche du Québec et la communauté des étudiants-chercheurs et étudiantes-chercheuses du Québec.

Notes :

1. Dans ce concours, le concept d'« étudiant-chercheur » ou d'« étudiante-chercheuse » est utilisé pour désigner les étudiants et les étudiantes, titulaires ou non d'un diplôme, et les stagiaires postdoctoraux. Il ne s'agit aucunement d'une nouvelle appellation au sein des programmes de l'un ou l'autre des Fonds.

2. PRIX

- Un prix de 1 000 \$ par Fonds, par mois;
- Diffusion d'un résumé décrivant la production (article, livre ou chapitre de livre, nature du brevet, nature de l'œuvre ou de la performance) et de la photo du titulaire sur le site Web du Fonds qui le récompense.

3. FRÉQUENCE DU CONCOURS

- Deux concours par année;
- Chaque Fonds dévoile mensuellement le nom d'un titulaire.

4. PROPOSITIONS DE CANDIDATURE

Seuls les étudiants-chercheurs et les étudiantes-chercheuses peuvent soumettre leur candidature.



5. ADMISSIBILITÉ

- Sont admissibles au concours les personnes ayant une production rendue publique **depuis moins de sept mois** à la date de clôture du concours. Elle doit nécessairement consister dans un article (dans une revue avec comité de lecture), un chapitre de livre, un livre, un brevet, une œuvre ou une performance et dont le candidat ou la candidate est l'auteur. Les présentations orales et les affiches ne sont pas admissibles;
- Les articles seulement acceptés ou soumis pour édition ne sont pas admissibles;
- Les articles publiés électroniquement sont admissibles, la date de parution électronique faisant foi; dans le cas d'une parution papier ultérieure à la mise en ligne de la version électronique, la date de la parution en ligne fait foi;
- Dans le cas de publications comportant plusieurs auteurs, les règles suivantes s'appliquent :
 - Si plus d'un étudiant-chercheur ou étudiante-chercheuse a contribué au même titre à la production et que leur contribution est directement mentionnée comme égale dans l'article publié, le prix est partagé entre eux;
 - Si plus d'un étudiant-chercheur ou étudiante-chercheuse a contribué au même titre à la production (sans mention dans l'article), mais que cette information est explicitement mentionnée dans le formulaire par le candidat ou la candidate, le prix est partagé entre eux.
- Au moment du dépôt de la candidature, la personne doit fréquenter un établissement d'enseignement québécois, un établissement affilié à une université québécoise, ou encore un établissement de recherche québécois. La candidature d'un étudiant québécois ou d'une étudiante québécoise inscrit dans un établissement hors-Québec est aussi admissible, mais la personne doit fournir, en plus de sa preuve d'inscription ou de l'attestation du milieu d'accueil pour les stagiaires postdoctoraux, une preuve de citoyenneté ou de résidence (voir section 8 - Présentation de la candidature);
- Il n'est possible de présenter qu'une seule demande par concours et une seule fois la même production;
- Un étudiant-chercheur ou une étudiante-chercheuse ne peut recevoir le prix qu'une seule fois.

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Démonstration de la contribution de la production à l'avancement des connaissances dans l'un des domaines des trois Fonds de recherche du Québec;
- Démonstration de la pertinence ou les retombées de la production pour la société;
- Démonstration de la capacité à vulgariser le contenu de la production;

La qualité de la langue écrite, la contribution effective de la personne qui soumet une candidature à la production soumise ainsi que, dans le cas d'un article, la qualité de la revue, sont prises en considération.

7. PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Les candidatures sont soumises au Fonds qui correspond au secteur de recherche identifié par la personne qui soumet sa candidature. Elles sont évaluées en fonction des critères d'évaluation par un comité de sélection mis en place par le Fonds.



8. PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

Dates limites de transmission des documents requis

- 1^{er} mars et 1^{er} septembre de chaque année avant 16h.

Documents exigés

- Le formulaire électronique, accessible depuis le site de chacun des Fonds, incluant les documents exigés. Le formulaire électronique peut être rempli en français ou en anglais, mais le résumé présentant la production soumise doit obligatoirement être rédigé en français. De plus, les documents exigés qui doivent être attachés à la section **Autres documents** du formulaire électronique sont :
 - Le « Formulaire Complément publication », disponible dans le **Portfolio électronique du FRQS menu Documents** et dans la Boîte à outils;
 - Un exemplaire de la production soumise. La taille du document PDF ne doit pas excéder 2 Mo. Il est recommandé d'utiliser les outils pour réduire la taille du fichier au besoin;
 - Des documents permettant l'évaluation de l'admissibilité de la production soumise et attestant clairement:
 - la date exacte de publication de la production, de façon à permettre l'évaluation de son admissibilité;
 - sa révision par un comité de lecture (dans le cas d'un article).

Il est possible d'utiliser, par exemple : la copie d'un courriel ou d'une lettre de l'éditeur, la capture d'écran de la page du site internet de la revue présentant l'article et/ou le processus de révision par les pairs, ou toute autre pièce pertinente.

- Un document attestant que le candidat ou la candidate est bien inscrit comme étudiant ou étudiante dans un établissement d'enseignement supérieur québécois ou dans un établissement hors Québec, et ce **à la date de transmission de la candidature** ou, pour les stagiaires postdoctoraux, une attestation d'un milieu d'accueil;
- Les personnes inscrites dans un établissement hors Québec doivent transmettre les documents suivants :
 - Une copie d'une preuve de citoyenneté canadienne ou de statut de résident;
 - Une photocopie d'une carte d'assurance maladie du Québec valide ou de tout document officiel de la Régie de l'assurance maladie permettant d'établir le statut de résident du Québec au sens de la Loi sur l'assurance maladie du Québec.

Le dossier de candidature qui ne comprend pas toutes les pièces exigées à la date limite du concours sera considéré comme non admissible. Aucune annexe ou autre document que ceux exigés ne seront transmis au comité de sélection.

Pièces qui seront demandées ultérieurement aux récipiendaires, afin de recevoir leur prix :

- Une photographie;
- Différentes informations administratives.



9. ANNONCE DES RÉSULTATS

Les personnes qui recevront un prix seront contactées par les directions scientifiques des FRQ, qui procèderont à des annonces mensuelles par voie de communiqué.

10. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)

prixetoile.sante@frq.gouv.qc.ca

11. ANNEXE 1 – CLASSIFICATION DES DISCIPLINES

- Consultez la [liste des disciplines de recherche](#).

12. ANNEXE 2 – DOMAINES DE RECHERCHE DES FONDs

Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

- Appareil locomoteur et arthrite
- Cancer
- Génétique humaine
- Maladies infectieuses et immunitaires
- Neurosciences, santé mentale et toxicomanies
- Nutrition et métabolisme
- Santé circulatoire et respiratoire
- Santé de la mère, des enfants et des adolescents
- Santé des populations
- Santé différentielle des sexes
- Services de santé
- Vieillesse

Source : [Site web du FRQS](#).

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

- Énergie
- Environnement
- Fabrication et construction
- Matériaux
- Nature et interactions de la matière



- Organismes vivants
- Ressources naturelles
- Structures abstraites
- Techniques, mesures et systèmes
- Technologies de l'information et des communications

Source : [Site web du FRQNT](#)

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

Source : [Site web du FRQSC](#)